COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 07 novembre à 11 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Lionel MAHÉRAULT, Maire.

Date de la convocation : 02 novembre 2026

- **Présents :** Mmes ADAM, THIBAULT, VIGNAUD — MM. MAHÉRAULT, CASANOVA, MAGNON, RABAUD, TESTEMALE, MICHEL, , JAULIN- SICOT
  - **Absents excusés :** Mmes DELATTRE, DULAC, LARROQUE, RICHARD — M. CHABERNAUD
  - **Pouvoirs :**
    - Mme DELATTRE à M. MAHÉRAULT
    - Mme LARROQUE à Mme ADAM
    - Mme DULAC à Mme VIGNAUD
  - **Secrétaire de séance :** M. MAGNON

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 11 h 00.

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- **Délibération pour accorder des primes aux agents non titulaires**

- **Création d'une commission « forêt »**

Accord unanime des membres.

1. Désignation des délégués de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Monsieur le Maire précise la fonction de la CLECT :

La CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) est un organisme obligatoire dans les intercommunalités à fiscalité professionnelle unique (FPU). Elle est chargée d'évaluer le coût des charges transférées entre les communes et l'EPCI afin d'assurer la neutralité financière des transferts de compétences.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide *(vote à main levée)* **:**

- De désigner en qualité de représentant titulaire de la commune de SERS au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Monsieur Jean-Luc MICHEL (12 voix pour et 1 abstention)

- De désigner en qualité de représentant suppléant de la commune de SERS au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Monsieur Renaud TESTEMALE (12 voix pour et 1 abstention)

2. Primes aux agents non titulaires (point supplémentaire)

Monsieur le Maire propose d'attribuer, au titre des Indemnités de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), un montant total de 780 € réparti entre Madame Fanny ALBRESPY, Madame Agnès PACINI et Monsieur William BOND.

Adopté à l'unanimité.

3. Création d'une commission « forêt » (point supplémentaire)

Monsieur le Maire propose la création d'une commission « forêt » compte tenu d'une mission menée avec l'Office National des Forêts (ONF) pour élaborer le plan de gestion de la commune de Sers.

Les membres proposés sont :

- Mme Mélanie ADAM
- Mme Carine THIBAULT
- M. Renaud TESTEMALE
- M. Philippe CHABERNAUD
- M. Philippe CASANOVA
- M. le Maire

Adopté à l'unanimité.

4. Questions et informations diverses

- **Le RECLOS :** Monsieur le Maire fait un point sur le projet du RECLOS, notamment sur la compensation de la zone humide à hauteur de 150 % de la superficie de 7 000 m².
- **Commémoration du 11 Novembre :** Point d'étape sur l'organisation de la cérémonie.
- **Journée sécurité du 13 novembre :** Point d'étape sur l'organisation de la soirée.

Fin de séance : 12 h 05